

L'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe

L'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE) anime depuis plus de vingt ans des programmes destinés à accroître la sensibilité de tous les publics aux questions d'environnement et de développement durable. Créée en 1983 à l'initiative d'experts du Conseil de l'Europe, la Fondation est aujourd'hui présente dans 55 pays, sur 5 continents.

L'office français est actif pour promouvoir l'éducation à l'environnement dans le monde scolaire, à travers les programmes Eco-Ecole, Jeunes Reporters pour l'Environnement, et le Stockholm Junior Water Prize.

Il développe également des programmes de promotion d'un tourisme durable à travers les labels Pavillon Bleu et la Clef Verte.

Le programme Energies d'Avenir récompense les collectivités locales pour leurs économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables.

L'of-FEEE est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les partenaires d'Eco-Ecole

Eco-organisme agréé par l'Etat, **Eco-Emballages** organise et soutient le tri, la collecte et le recyclage des emballages ménagers.

La Fondation Ensemble, reconnue d'utilité publique, participe à des projets visant à promouvoir un nouveau développement humain intégrant la protection de l'environnement.

Le programme Eco-Ecole est placé sous le haut patronage du **Ministère de l'Education Nationale** et a le soutien du **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire**.

Le **Réseau Ecole et Nature** met en relation un grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement en France, dont des enseignants. Ses principales actions sont la mutualisation des savoirs faire, la conception de programmes pédagogiques et la formation.

L'Association des Maires de France parraine le programme Eco-Ecole.

Milan Presse a placé les intérêts de l'enfant au cœur de ses projets, travaillant pour une prise en compte pluridisciplinaire des questions éducatives et pour le rapprochement de l'école et de la famille.

Participer à Eco-Ecole

Téléchargez le dossier de participation sur le site internet d'Eco-Ecole, www.eco-ecole.org, dans la rubrique «Participer».

Renvoyez-le nous ensuite à l'adresse suivante : FEEE, 36 rue Amelot, 75011 Paris.

Si vous ne parvenez pas à télécharger le dossier de participation, **contactez-nous** :
par mail : eco-ecole@f3e.org
par téléphone : 01 45 49 01 89 / 07 51
par fax : 01 45 49 27 69

Calendrier

Les dossiers de participation (charte et questionnaire) sont à renvoyer **avant le 1^{er} juin 2009**.

Les établissements seront informés de la validation de leur demande de participation par le Comité National de Pilotage Eco-Ecole **dans le courant du mois de juin**.

Les participants recevront le manuel d'accompagnement Eco-Ecole à la **rentrée 2009** (ce document est téléchargeable sur www.eco-ecole.org rubrique «Outils d'accompagnement»). Ils pourront solliciter leur labellisation lors de la prochaine réunion du jury en **mai 2010**.

Le jury

Il est composé de spécialistes de l'éducation à l'environnement.

Voici quelques-uns des membres de ce jury :

- **Bernard Mantiene**, président de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe,
- **Philippe Rabatel**, co-président du Réseau Ecole et Nature,
- **Isabelle Lunel**, responsable du Pôle Education à l'environnement chez Eco-Emballages.

Le jury comprend également des experts des secteurs de l'alimentation, de la biodiversité, des déchets, de l'eau et de l'énergie.

Conception graphique : Camille Leplay • Illustrations : BigBoxQ/Art • Imprimé sur papier recyclé par La Fertoise.



**APPEL À PROJETS
2009**

Eco-Ecole

Label international
d'éducation à l'environnement
et au développement durable



ECO-ECOLE

une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable des établissements scolaires

Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable, Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui se mobilisent pour l'environnement.

Dans les établissements volontaires, les élèves, les enseignants, la direction et les personnels travaillent successivement sur cinq thèmes prioritaires : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau et l'énergie.

En partenariat avec des élus locaux, des associations locales et des parents d'élèves notamment, ils mènent un diagnostic qui débouche sur des réalisations concrètes d'amélioration de la gestion des bâtiments scolaires. Véritable support pédagogique, le bâtiment devient un outil au service d'un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable. Sensibilisation aux enjeux environnementaux, mise en œuvre concrète du développement durable et éducation à la citoyenneté sont donc au cœur de ce programme.

5 thèmes

pour initier une démarche plus globale

L'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau et l'énergie.

Les établissements structurent leur projet grâce à la méthodologie Eco-Ecole pour approfondir chaque année un de ces thèmes prioritaires.

L'évaluation de la situation de l'école et de ses impacts sur l'environnement, centrée sur l'un des cinq thèmes, conduit les participants à s'interroger sur des questions concrètes et sur leurs habitudes quotidiennes, pour trouver des solutions pragmatiques. À travers la mise en place d'actions sur le bâtiment scolaire, en lien avec le contexte local et global, l'établissement devient un véritable lieu d'expérimentation du développement durable. Ce travail sur le bâtiment permet de conduire des activités pédagogiques reliant les enseignements aux thèmes de l'environnement, du développement durable et de la citoyenneté.



L'accompagnement

L'of-FEEE a élaboré en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature des outils d'accompagnement qui permettent aux différents partenaires du projet de se rassembler dans la démarche Eco-Ecole. Ces outils sont adaptés aux objectifs du Ministère de l'Éducation nationale.

Obtenir le label

Lorsqu'ils ont mis en œuvre la démarche Eco-Ecole sur un des thèmes prioritaires pendant une année scolaire, les écoles et les établissements peuvent demander leur labellisation.

Le jury Eco-Ecole évalue la mise en œuvre effective de sept étapes pour attribuer le label ou le renouveler chaque année. L'of-FEEE veille à la qualité des démarches engagées par les labellisés et garantit leur reconnaissance nationale et internationale. Les Eco-Ecoles françaises rejoignent ainsi le réseau international de près de 25 000 Eco-Ecoles réparties dans 46 pays, avec qui ils pourront échanger leurs expériences et élaborer des projets communs.

www.eco-schools.org

Chaque école ou établissement inscrit reçoit un guide d'accompagnement contenant :

- la méthodologie de mise en œuvre du programme Eco-Ecole, illustrée de nombreuses pistes de réflexion et d'action,
- des outils de diagnostic environnemental (questionnaires adaptables),
- des fiches pédagogiques et d'activités relatives aux cinq thèmes prioritaires.

Les participants bénéficient également :

- d'un contact permanent avec l'of-FEEE pour être conseillés dans la mise en œuvre de la démarche et de l'assistance d'un vaste réseau de spécialistes de l'EEDD,
- De ressources et d'outils de mutualisation (site Internet et brochures),
- d'un accompagnement de proximité par des Relais locaux (formés par l'of-FEEE).

Bien démarrer son projet Eco-Ecole !

FÉDÉRER : La démarche Eco-Ecole n'est pas le fait d'un individu ou d'un petit groupe motivé, mais implique la majorité de l'équipe pédagogique et des classes. La démarche s'étend ainsi à tout l'établissement et à des partenaires extérieurs (élus, associations, parents...).

CIBLER : Choisissez le thème qui suscite le plus d'intérêt chez vos collègues ou pour lequel vous avez déjà identifié des partenaires. Concertez-vous aussi sur des objectifs accessibles et des réalisations visibles pour parvenir à des résultats et entretenir la motivation.

ANTICIPER : L'année scolaire s'écoule très rapidement. En vous organisant dès la fin de l'année scolaire en cours, vous serez opérationnel dès la rentrée.

COMMUNIQUER : Invitez vos élus, les parents d'élèves et le personnel technique de l'établissement à la première réunion de votre comité de suivi pour les associer à la démarche.

Découvrez des exemples de projets dans les brochures «Eco-Ecoles en action !» et sur le site Internet (www.eco-ecole.org).

7 étapes pour devenir une ECO-ECOLE !

1 Former un comité de suivi

Force d'impulsion, il s'étoffe progressivement pour refléter la diversité des participants du projet : enseignants, direction de l'école ou de l'établissement, élèves, élus locaux, personnels administratifs, d'entretien, parents d'élèves, représentants d'associations locales...

2 Le diagnostic environnemental

Pour connaître et bien comprendre la situation initiale de l'école ou de l'établissement, et ses impacts sur l'environnement, un diagnostic est mené en début d'année scolaire, sur le thème choisi, grâce à des questionnaires adaptables.

3 Le plan d'action

À partir des observations faites lors du diagnostic, le comité de suivi détermine les priorités, les moyens nécessaires et l'agenda des actions à réaliser, pour régler tout ou partie des enjeux du thème choisi.

4 Le contrôle et l'évaluation

Cette phase accompagne la réalisation du plan d'action et vise à vérifier la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre. Elle permet de faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent modifier individuellement et collectivement le cours des choses.

5 Etablir des liens avec le programme scolaire

Une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne le projet de gestion environnementale de l'école ou de l'établissement. Chaque étape est ainsi mise en relation avec le programme scolaire.

6 Impliquer l'école et la communauté

La démarche Eco-Ecole implique toute l'école et s'ouvre sur l'extérieur, grâce à l'organisation de journées d'action, par l'affichage du plan d'action à la mairie, grâce aux contacts avec la presse locale...

7 Créer un éco-code

Conçu par les élèves sous une forme artistique (affiche, chanson, exposition...), il formalise les prises de conscience qui se sont opérées chez les participants du projet pendant l'année.

